

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Nom du projet	COLEOPTER : CONcertation LocalE pour l'Optimisation des Politiques Territoriales pour l'Energie Rurale
Secteur d'intervention	Contribuer à une plus grande efficacité des politiques en matière d'efficacité énergétique – concertation territoriale, développement filière locales
Thématique	Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans l'ensemble des secteurs
Objectif spécifique du programme ¹	Améliorer les politiques d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics et logements par la mise en réseau et l'expérimentation conjointe
Durée prévisionnelle	36 mois

1. PARTENARIAT		Région	Forme juridique
chef de file	1. RURENER	Auvergne Rhône-Alpes	Association déclarée
Partenaires	2. MACEO	Auvergne Rhône-Alpes	Association déclarée
	3. Territoire 1	Nouvelle-Aquitaine	Syndicat mixte
	4. Territoire 2	Auvergne Rhône-Alpes	Communauté d'agglomération
	5. Territoire 3	Espagne (Catalunya)	GAL leader
	6.		

Personne responsable du projet – référent (chef de file)	
Nom	Seince
Prénom	Céline
Organisme	RURENER
Téléphone	00336 45 68 68 79
Mail	rurener@gmail.com

¹ Se référer au texte du programme opérationnel disponible sur le site internet du programme : <http://www.interreg-sudoe.eu/fra/programme/qu-est-ce-qu-est-le-programme-interreg-sudoe> et annexe 1 du texte de l'appel à manifestation d'intérêt

2. DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PROJET

Identification des besoins

L'efficacité énergétique est un enjeu central de la transition énergétique, « premier carburant » du système énergétique global selon l'Agence Internationale de l'Energie (IEA), et le bâtiment un secteur clé. A titre d'exemple en France ce secteur représente 45% de la consommation d'énergie et 23% des émissions de GES. Il est donc fondamental de **mener des actions pour améliorer l'efficacité énergétique dans ce secteur**, notamment en procédant à la rénovation du bâti. Pour ce faire, les politiques publiques ont un rôle essentiel à jouer en **agissant sur les leviers techniques, économiques et sociaux**.

Plusieurs besoins ont été identifiés et sont à l'origine du projet :

(1) **Réduction des dépenses énergétiques** dues à une mauvaise isolation et faible performance énergétique des logements qui représentent une part importante du budget des **collectivités** et des **ménages**, particulièrement en zone rurale.

(2) Une **meilleure connaissance du contexte** d'implantation des politiques d'efficacité énergétique est indispensable. En effet, de nombreuses **politiques** sont en **décalage** avec les réalités sociales, économiques et environnementales et perdent de ce fait en effectivité et en efficience.

(3) Un net **besoin d'information** et **d'implication** des acteurs territoriaux (citoyens, artisans, entreprises, etc) dans l'élaboration des politiques d'efficacité énergétique permettront l'amélioration de celles-ci en assurant une **meilleure adhésion des citoyens**.

(4) La **création de chaînes de valeurs locales**, le développement de filières d'excellence pour révéler le potentiel des territoires ruraux et maintenir les retombées économiques sur le territoire. Ce qui s'accompagne du besoin de **montée en compétences** des artisans locaux pour répondre aux besoins en matière de rénovation.

(5) **Atteindre les objectifs du développement durable** et **répondre aux engagements** fixés aux niveaux local, national, européen et international.

Description synthétique du projet

Le projet COLEOPTER (COncertation LOcale pour l'Optimisation des Politiques Territoriales pour l'Energie Rurale) appuiera sur deux leviers pour contribuer à une plus grande efficacité des politiques en matière d'efficacité énergétique :

1. L'expérimentation de dispositifs de dialogue territorial sur les politiques de rénovation des bâtiments, enjeu clé particulièrement en milieu rural. A travers ce dispositif, les acteurs des territoires du projet (citoyens, artisans, entreprises, etc) seront invités à participer à l'orientation des politiques publiques définies par les élus, liées à la rénovation du bâti public et privé (logements). Les modalités de ces dispositifs seront définies par les acteurs locaux lors de comités de pilotages regroupant les élus et les autres acteurs territoriaux mobilisés. Ainsi, plusieurs dispositifs de concertation seront expérimentés conjointement sur les territoires du projet. En amont de la mise en place de ces dispositifs, un transfert de compétence des experts sur le sujet aux autres acteurs sera effectué afin de permettre un dialogue constructif et réaliste sur le sujet de la rénovation, tout en laissant une place aux connaissances « profanes » des non-experts. Les sessions d'échange permettront ainsi aux acteurs d'identifier les besoins, de définir des priorités et de rédiger un certain nombre de recommandations constructives à l'attention des décideurs privés et des élus territoriaux, acteurs à part entière dans ce projet. Un véritable dialogue territorial sera ainsi ouvert et la reconnaissance des avis des différents acteurs par les preneurs de décision facilitera l'élaboration de politiques mieux intégrées et plus efficaces.
2. Parallèlement, des réseaux locaux d'artisans existants seront identifiés, mobilisés et structurés afin de pouvoir répondre au besoin d'expertise en matière de rénovation énergétique des bâtiments à l'échelle du territoire dans l'optique d'augmenter la valeur ajoutée sur le territoire et de promouvoir les ressources locales. L'intégration d'une logique de chaînes de valeur locales dans les politiques publiques et les orientations privées accélèrera également la montée en compétences des acteurs du bâtiment sur le territoire. Le collectif constitué des professionnels du bâtiment identifiés sur chaque territoire sera parti prenante du dispositif de dialogue territorial. Il pourra également y intervenir pour partager son expertise lors de la mise à niveau des acteurs non qualifiés sollicités. De plus, le réseau créé pour l'expérimentation conjointe permettra d'échanger sur les aspects techniques et les enjeux de la rénovation en mettant en lien les professionnels de différents territoires.

Ce projet a été conçu sur la base de trois hypothèses qui permettront un suivi continu de l'avancement du projet :

- Si les différents acteurs participent à la conception des politiques d'efficacité énergétique au niveau local, alors ces politiques seront comprises par tous, mieux intégrées et plus largement soutenues
- Si les projets d'efficacité énergétique mobilisent les ressources et artisans locaux, alors ces derniers gagneront en compétence et la valeur ajoutée des produits locaux sera accrue et maintenue sur le territoire
- La mise en réseau des acteurs de la rénovation sur chaque territoire améliorera l'efficacité et le temps de conduite des travaux en facilitant le dialogue entre ces acteurs
- Expérimenter les dispositifs de concertation en réseau au niveau Européen stimulera les actions de rénovation et confortera les acteurs dans la démarche.

Groupes cibles	Les groupes cibles du projet sont les professionnels du bâtiment, les élus locaux, les citoyens (à travers les associations et hors association), les entreprises privées, les investisseurs locaux, etc. 3 à 5 territoires du Sud Ouest Européen seront identifiés pour leur volonté politique, la présence d'acteurs artisanaux déjà structurés en filière (en s'appuyant sur des dynamiques de long terme)
Objectifs et actions	<p>Les objectifs et les actions pour les atteindre sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) L'implication des acteurs territoriaux, notamment des citoyens, en amont du processus de prise de décision. Cette implication sera possible grâce aux dispositifs de dialogue territorial qui seront expérimentés en réseau et conjointement avec les divers acteurs territoriaux. Ces dispositifs offriront un espace d'expression pour les acteurs et tout particulièrement les non-experts. Suite à une mise à niveau (notamment technique), le collectif de citoyens aura les outils pour arriver à un consensus éclairé et rédiger un ensemble de recommandations réalistes et pertinentes à l'intention des élus et autres investisseurs du bâti. La visite des autres territoires du projet facilitée par le fonctionnement en réseau permettra de stimuler l'attention des acteurs sur les questions d'efficacité énergétique dans le bâtiment et de garantir leur mobilisation. (2) D'accélérer le processus de rénovation des bâtiments énergivores (notamment datant d'avant 1975 pour la France) qui constitue une majorité de bâtiments en milieu rural, et où une part importante du budget public (et privé) est dépensée à perte. Pour cela, Isole Toit ? Pour cela il s'agira d'identifier les bâtiments les plus énergivores, d'accompagner les collectivités (voire les individus pour les logements privés) dans la démarche de rénovation et d'animer le réseau de professionnels locaux par un employé de la plateforme locale pour une action continue (exemple du projet Isole-Toit dans le PNR de Millevaches en Limousin initié avec RURENER). (3) Sensibiliser à l'intérêt d'utiliser des matériaux locaux par les citoyens et décideurs publics. Pour atteindre cet objectif plusieurs projets le faisant seront initiés et conduits. (4) Plus grande efficacité des politiques d'efficacité énergétique construites en cohérence avec les besoins des populations. Le dialogue autour de la question d'efficacité énergétique des bâtiments permettra de fixer des objectifs plus ambitieux et plus efficaces, gagnant de fait en efficacité pour les collectivités (mise en place des politiques optimisée, adhésion des citoyens, etc). Les recommandations rédigées par les citoyens mobilisés dans le dispositif de concertation seront un outil à disposition des élus dans l'élaboration de politiques ambitieuses et réalistes d'efficacité énergétique des bâtiments. Des séances d'échange entre les élus et les autres acteurs seront organisées afin de permettre aux élus de faire à leur tour un retour aux citoyens sur leurs propositions et d'argumenter leur prise en compte (ou non) dans les politiques mises en place. (5) Un objectif à moyen terme du projet est d'étendre le dispositif de concertation à d'autres enjeux de la transition énergétique et de renforcer la plateforme/collectif de professionnels des territoires. Cet objectif pourra être atteint grâce à la bonne conduite des expérimentations et à la dynamique collective créée par le projet. Cet objectif peut s'apparenter à un résultat à l'issue du projet.

Résultats attendus

- (1) **Hausse du nombre de bâtiments rénovés/isolés et réduction des dépenses énergétiques** liées au secteur du bâtiment. Les actions d'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment permettent de donner des résultats significatifs rapidement car les travaux sont conduits **sur le court terme** et les économies sont presque immédiates.
- (2) Des **échanges réguliers** établis entre les territoires du réseau qui continuent de stimuler l'attention portée aux politiques d'efficacité énergétique dans le bâtiment (pérennité du projet) et incitent à l'innovation.
- (3) **Maintien du dialogue** entre citoyens et élus et implication des citoyens (non-élus) dans les projets territoriaux relatifs à l'efficacité énergétique notamment dans le secteur du bâtiment avec une **implémentation des projets facilitée**.
- (4) Des **recommandations concrètes sont rédigées** par les citoyens à l'intention des élus concernant les politiques d'efficacité énergétique de la commune dans les bâtiments publics et logements.
- (5) Les **politiques** adoptées **prennent en compte les recommandations** des citoyens et les objectifs fixés sont plus pertinents.
- (6) Une **meilleure connaissance du contexte d'implantation** des politiques est obtenue grâce aux analyses partagées: économique (prix du marché, fluctuations, changements de structures de production, coûts acceptables par les usagers, etc), social (évolution des besoins des ménages, perception des actions et des politiques d'efficacité énergétique, etc) et technique (équipement, offre locale, chaînes de valeurs, compétences, etc).
- (7) Des **modes de financement innovants** pour les projets de rénovation (notamment des bâtiments publics) sont investigués. Création de **groupes d'acteurs locaux**.
- (8) Les **ressources locales** utilisées pour l'isolation (ouate de cellulose, laine de bois, etc) et la rénovation (pierre, bois, etc) sont de plus en plus **mobilisées** dans les chantiers territoriaux et les **filières locales appuyées** dans leur structuration se **développent** et sont mieux **valorisées**.
- (9) Une **meilleure cohésion territoriale** passant par une meilleure perception du mode de politique localement. Chaque dispositif de concertation sera un outil mobilisable par les élus locaux pour la gestion d'éventuels conflits sur leur territoire.
- (10) Enfin, citoyens et élus assurent spontanément la promotion des approches de dialogue territorial et de valorisation des produits locaux après la durée du projet
- (11) Les résultats et impacts de l'opération sont suivis en continu par les parties-prenantes pour capitaliser et améliorer l'approche sur le terrain

<p>Principaux livrables</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des comités de pilotage - Listes recommandations des citoyens - Comptes rendus de rencontres entre les territoires membres - Politiques d'efficacité énergétique prenant en compte les recommandations - Carnet de suivi du nombre de bâtiments rénovés ou isolés et descriptif des plans de rénovation/isolation - Documents administratifs attestant de la création de groupements citoyens - Documents attestant des démarches entreprises pour un financement participatif (ou autre financement innovant) des actions d'efficacité énergétique dans le bâtiment public. - Tableur référençant les professionnels locaux du secteur du bâtiment - Interface informatique de la plateforme/Document création SCIC (ou autre) lorsqu'ils n'existent pas déjà sur les territoires d'expérimentation - Plaquette de communication pour la promotion de filière(s) locale(s). - vidéo de suivi/évaluation des résultats et impacts de l'approche dialogue territorial et valorisation des filières locales dans les territoires du projet
<p>Intérêt de positionner ce projet sur SUDOE / d'autres programmes (régionaux / nationaux / communautaires)</p>	<p>La coopération entre territoires européens permet un échange de bonnes pratiques et la capitalisation sur les expérimentations menées. Cette ouverture est hors de portée de nombreux territoires ruraux qui restent isolés et peinent à innover durablement sur des projets d'envergure. Pourtant, les territoires ruraux ont de nombreuses ressources et ont toujours su faire preuve d'innovation pour relever les défis qui se sont présentés à eux. L'ouverture vers d'autres territoires européens est d'autant plus bénéfique qu'il s'agit de territoires qui font face à des enjeux similaires, notamment en matière d'efficacité énergétique dans les bâtiments. En effet, les territoires du Sud Ouest de l'Europe ont un patrimoine bâti ancien qui, s'il est vecteur d'une grande richesse culturelle, est un gouffre énergétique. Répondre à cet enjeu en expérimentant conjointement des solutions innovantes confortera et renforcera les capacités des autorités publiques dans leur démarche.</p> <p>Le projet aborde la question, souvent sensible, du dialogue territorial sur les politiques d'efficacité énergétique. Dans ce sens, l'opportunité qu'offre la coopération européenne, pour les élus et pour les citoyens de pouvoir échanger avec leurs équivalents sur d'autres territoires engagés dans la même démarche est un atout indispensable. Le développement de filières locales bénéficiera de la même façon du retour d'expérience des professionnels des autres territoires et une coopération entre ces plateformes pourra être envisagée par la suite.</p> <p>En outre, se positionner comme territoire d'innovation comporte de nombreux risques qui seront limités grâce à un échange continu entre territoires d'expérimentations. Cet échange permettra aux territoires d'anticiper les freins ou blocages potentiels et de s'enrichir mutuellement tout au long de l'expérimentation, et au delà.</p> <p>Enfin, l'ambition de ce projet innovant est de fournir un modèle reproductible sur d'autres territoires ruraux européens pour améliorer les politiques d'efficacité énergétique dans le bâtiment, mais aussi de le développer dans d'autres projets et politiques de transition énergétique en Europe.</p>

3. Budget prévisionnel

	Dépense totale	FEDER envisagé	Autofinancement et/ou subventions
Chef de file	93 500 €	70 125 €	23 375 €
Partenaire 2	21 000 €	15 750 €	5 250 €
Partenaire 3	... €	... €	... €
Partenaire 4	... €	... €	... €
Partenaire 5	... €	... €	... €
Partenaire 6			
TOTAL	... €	... €	... €